



# FICHE TECHNIQUE

Date: 31.03.2017, Version: 4

Nom de la série:

## SICURA NUTRI ADDITIFS – Pour encres UV LM

### Définition :

Nous vous présentons ici un ensemble de produits permettant une adaptation d'emploi des encres UV faible odeur et faible migration sur presses, en fonction des supports utilisés ou conditions spécifiques de tirage :

- pâte anti-tirante : pour abaisser le poisseux de l'encre,
  - catalyseur: pour améliorer la réactivité des encres UV,
  - diluant réactif
  - durcisseur
- Veiller à n'utiliser que des additifs compatibles avec les encres UV LM

### Sécurité alimentaire :

- Emballages alimentaires (incluant emballages pharmaceutiques et produits hygiéniques) : **OUI**

### MISE EN CONFORMITE

Ces encres ne sont utilisables pour les emballages alimentaires, que sur la partie ne rentrant pas en contact avec l'aliment, à condition qu'elles soient appliquées selon les Bonnes Pratiques de Fabrication ou GMP (une procédure assurant que les articles imprimés sont produits et contrôlés de façon constante selon des standards de qualité) et en respectant les consignes indiquées dans les Fiches Techniques.

L'imprimeur, le transformateur et le conditionneur ont chacun la responsabilité de s'assurer que l'article fini imprimé répond bien à la destination souhaitée et qu'aucun des composants de l'encre et du vernis ne migre dans l'aliment à des teneurs excédant les seuils légaux définis par l'industrie et par les réglementations.

Pour de plus amples informations d'ordre réglementaire, merci de vous référer au « Statement of Composition » Dans le cas d'applications spécifiques, veuillez contacter notre service d'assistance technique.

Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons de consulter le **guide Siegwark : Encres pour l'Emballage Alimentaire (« Know How »)** via le lien <https://www.siegwerk.com/en/our-responsibility/product-responsibility/customer-communications/food-packaging-safety.html>.

### Les additifs :

<b>PATE ANTITACK</b>	<b>Réf. 71-470085-3</b>
----------------------	-------------------------

- Cette pâte permet par exemple d'adapter l'encre à des supports fragiles, évitant ainsi les risques d'arrachage.
- Elle est compatible avec le vernissage UV ultérieur de l'impression.

Dosage : 1 à 3 %  
Conditionnement : Boîte de 2.5kg (Code Emballage 1200)

<b>PHOTOINITIATEUR</b>	<b>Réf. 71-470062-2</b>
------------------------	-------------------------

- Ce catalyseur est utilisé le plus souvent en cas de forte charge d'encre ou de vitesse d'impression très élevée :
- il est utilisable pour les impressions devant recevoir un vernissage UV,

Dosage : 1 à 3 %.  
Conditionnement : Boîte de 1kg (code emballage 1180)

<b>DILUANT REACTIF</b>	<b>Réf. 81-470072-0</b>
------------------------	-------------------------

- Il permet de régler la viscosité d'une encre UV.
- Il est utilisable pour les impressions devant recevoir un vernissage UV.
- Lors d'une dilution importante, ajouter du catalyseur afin de ne pas diminuer la réactivité de l'encre.

Dosage : 1 à 3 % maximum.  
Conditionnement : Boîte de 1kg (Code Emballage 1020)



<b>PATE ANTI-FRICTION</b>	<b>Réf. 71-470086-1</b>
---------------------------	-------------------------

- Cette pâte permet de renforcer la résistance à la rayure du film d'encre
- Cet additif modifie les caractéristiques d'aptitude à la dorure à chaud ainsi que le glissant, normalement la durabilité et le transfert thermique ne sont pas possibles.
- Incorporé dans une encre, la vernissabilité UV des impressions doit être vérifiée avant toute production industrielle

Dosage : 1 à 5 %  
 Conditionnement : Boîte de 1Kg (Code Emballage 1180)

<b>DURCISSEUR</b>	<b>Réf. 71-470074-7</b>
-------------------	-------------------------

- Il permet d'optimiser 24 heures après impression l'adhérence: des encres, primer offset et Flexo UV LM
- Dans le cadre d'une application IML, il améliore 24 heures après impression, la résistance à la tenue à l'eau.
- Il est utilisable pour les impressions devant recevoir un vernissage UV.
- Incorporé dans une encre ou un primer, le mélange est stable pendant 8 heures.

Dosage : 3 à 4 %  
 Conditionnement : Boîte de 1kg (Code Emballage : 1180)  
 Seau plastique 5 kg (Code emballage : 2730)

Ces informations sont basées sur notre expérience et sur des résultats obtenus en laboratoire avec les procédés et pour les types d'utilisation spécifiés. Etant donné la diversité des supports et des conditions d'impression, elles sont communiquées à titre indicatif, sans engagement ni garantie, et doivent faire l'objet de validations industrielles avant utilisation des produits. Dans le souci d'amélioration constante de nos produits, nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications à la composition de nos produits et au contenu de nos fiches techniques. Notre responsabilité est régie par nos conditions de vente. Ces produits sont seulement utilisables sur la face de l'emballage alimentaire qui n'est pas en contact avec l'aliment, à conditions qu'ils soient appliqués en respectant à la fois les règles de bonnes pratiques (GMP: Good Manufacturing Practices) et les informations de la présente fiche technique. L'imprimeur, le transformateur et/ou l'emballer ont la responsabilité légale de s'assurer que l'emballage complet satisfait aux spécifications précitées et que les composants des encres et/ou vernis, ne migrent pas dans l'aliment à des teneurs supérieures aux exigences légales et industrielles.